

N° 1

13 octobre 1986

---

---

3

# SÉNAT

---

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1986-1987

---

Service des Commissions

---

BULLETIN

DES COMMISSIONS

---

## SOMMAIRE

---

	Pages
	—
Affaires culturelles .....	5
Affaires économiques et Plan .....	9
Affaires étrangères, défense et forces armées .....	13
Affaires sociales .....	15
Finances, contrôle budgétaire et comptes économiques de la Nation .....	19
Lois constitutionnelles, législation, suffrage universel, règlement et administration générale .....	29

## AFFAIRES CULTURELLES

**Mercredi 8 octobre 1986.- Présidence de M. Edgar Faure, doyen d'âge, puis de M. Maurice Schumann, président.** La commission a procédé à la **constitution de son bureau.**

Au cours d'un bref échange de vues avant les opérations de vote, **M. Léon Eeckhoutte** a fait état d'un communiqué à la presse émanant des groupes de la majorité du Sénat et précisant qu'aucune présidence de commission ne serait attribuée à un membre de la minorité. Il a déclaré qu'il s'agissait là d'un manquement à la tradition de respect du pluralisme de la Haute Assemblée. En réponse, le **président Edgar Faure** a remarqué que la constitution du bureau ne donne pas lieu à un débat et qu'en tout état de cause le vote reste libre et secret.

Pour l'élection du **président**, la candidature de **M. Maurice Schumann** a été enregistrée.

Les résultats du scrutin ont été les suivants :

- nombre de votants : 49 ;
- suffrages exprimés : 37.

Ont obtenu :

- M. Maurice Schumann** : 36 voix ;
- M. Léon Eeckhoutte** : 1 voix.

**M. Maurice Schumann a été proclamé président.**

Sous la présidence de M. Maurice Schumann, la commission a ensuite élu ses **vice-présidents**. Les candidatures de Mme Bidard-Reydet, MM. Léon Eeckhoutte, Edgar Faure, Michel Miroudot, Paul Séramy ont été enregistrées.

Les résultats du scrutin ont été les suivants :

- nombre de votants : 48 ;
- suffrages exprimés : 48.

Ont obtenu :

- M. Léon Eeckhoutte : 46 voix ;
- M. Paul Séramy : 43 voix ;
- M. Edgar Faure : 41 voix ;
- M. Michel Miroudot : 41 voix ;
- Mme Bidard-Reydet, 3 voix.

**MM. Léon Eeckhoutte, Paul Séramy, Edgar Faure et Michel Miroudot ont été proclamés vice-présidents.**

**Mme Bidard-Reydet et M. Jacques Habert** ont ensuite été nommés **secrétaires**, en application de l'article 13, alinéa 3 du règlement. Puis la commission a élu deux secrétaires. Les candidatures de MM. Jacques Carat, Adrien Gouteyron, Hubert Martin, Pierre Vallon ont été enregistrées.

Les résultats de ce scrutin ont été les suivants :

- nombre de votants : 47 ;
- suffrages exprimés : 47.

Ont obtenu :

M. Adrien Gouteyron : 24 voix ;

M. Pierre Vallon : 17 voix ;

M. Hubert Martin : 16 voix ;

M. Jacques Carat : 14 voix.

**MM. Adrien Gouteyron et Pierre Vallon ont été proclamés secrétaires.**

Enfin, après avoir remercié la commission, le président a fait une **communication sur l'organisation des travaux** de celle-ci avant l'examen du projet de budget.

## AFFAIRES ECONOMIQUES ET PLAN

**Mercredi 8 octobre 1986.-** Présidence de M. Jean Simonin, président d'âge.- Après avoir accueilli les vingt-cinq nouveaux membres de la commission, le président d'âge a rappelé que la commission devait procéder à la désignation de son **président** et des membres de son **bureau**.

**M. Robert Laucournet** a déploré que le groupe socialiste, bien que représentant en nombre le troisième groupe du Sénat, n'ait conservé la présidence d'aucune des commissions permanentes. Afin de marquer leur désapprobation, il a précisé que les commissaires socialistes ne prendraient pas part au vote pour l'élection du président.

**M. François Abadie** a ensuite proposé, au nom du groupe de la gauche démocratique, la candidature de **M. Jean François-Poncet**.

Les résultats du premier tour de scrutin ont été les suivants :

- nombre de votants : 57;
- bulletins blancs ou nuls : 5;
- suffrages exprimés : 52;
- majorité absolue : 26.

Ont obtenu : **M. Jean François-Poncet**, 51 voix,  
**M. Bernard Barbier** (non candidat), 1 voix.

**M. Jean François-Poncet**, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **président** de la commission.

Présidence de M. Jean François-Poncet, président. - La commission a ensuite procédé à la désignation de ses quatre **vice-présidents**.

La candidature de MM. Marcel Daunay, Robert Laucournet, Richard Pouille et Jacques Valade ayant été proposée par leurs groupes, les résultats du premier tour de scrutin ont été les suivants :

- nombre de votants : 69;
- bulletins blancs ou nuls : 1;
- suffrages exprimés : 68;
- majorité absolue : 35.

Ont obtenu :

- M. Richard Pouille : 64;
- M. Marcel Daunay : 61;
- M. Robert Laucournet : 59;
- M. Jacques Valade : 59;
- M. Michel Sordel (non candidat) : 1;
- M. Georges Mouly (non candidat) : 1.

**MM. Richard Pouille, Marcel Daunay, Robert Laucournet et Jacques Valade** ont été proclamés **vice-présidents** de la commission.

La commission a enfin procédé à la désignation de ses quatre **secrétaires**. Conformément aux dispositions de l'article 13, alinéa 1, du règlement, qui prévoit que tous les groupes politiques doivent être représentés au sein du

bureau d'une commission, **M. Louis Minetti** a été désigné en qualité de secrétaire au titre du groupe communiste.

Les candidatures de MM. Serge Mathieu, René Trégouet, Francisque Collomb et André Rouvière ayant été proposées pour les trois postes de secrétaires restant à pourvoir, les résultats du scrutin ont été les suivants :

- nombre de votants : 69;
- bulletins blancs ou nuls : 0;
- suffrages exprimés : 69;
- majorité absolue : 35.

Ont obtenu :

M. Serge Mathieu : 51;

M. René Trégouet : 51;

M. Francisque Collomb : 38;

M. André Rouvière : 22;

M. Alain Pluchet (non candidat) : 1;

M. Bernard Barbier (non candidat) : 1.

**MM. Serge Mathieu, René Trégouet et Francisque Collomb** ont été proclamés secrétaires de la commission.

Enfin, après avoir rendu hommage à **M. Michel Chauty**, président de la commission de 1977 à 1986, **M. Jean François-Poncet** a précisé le calendrier des travaux de la commission pour la préparation du projet de loi de finances pour 1987.

**Jeudi 9 octobre 1986.- Présidence de M. Jean-François Poncet, président.**- La commission a procédé à l'examen du rapport de **M. Josselin de Rohan** sur le projet de loi n° 453 (1985-1986), modifiant la loi

n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les **contrats d'affrètement et de transports maritimes** modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979.

Présentant l'économie générale du projet de loi, **M. Josselin de Rohan** a rappelé la nature et l'importance du connaissement, titre de transport soumis à deux régimes différents : la convention de Londres de 1924 et la loi n° 66-420 du 18 juin 1966. Il a exposé l'objet du projet de loi qui tend à harmoniser le droit interne français avec les conventions et protocoles internationaux.

En réponse à **M. Jean François-Poncet**, le rapporteur a précisé que la convention de Londres regroupait les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) ainsi que les pays à commerce d'Etat, mais que beaucoup d'Etats du tiers monde n'en étaient pas signataires.

La commission a ensuite procédé à l'examen des articles du projet de loi.

A l'article premier, elle a adopté un amendement rédactionnel.

A l'article 2, qui régleme la responsabilité du transporteur et modifie les modes d'évaluation des pertes et dommages, la commission a adopté deux amendements rédactionnels, à l'issue d'un débat où sont intervenus **MM. Jean François-Poncet** et **M. Paul Malassagne**, et un amendement qui limite la réparation à la charge du transporteur au poids de la partie endommagée ou perdue lorsque les pertes ou dommages ne portent que sur une partie d'un colis ou d'une unité. **M. Josselin de Rohan** a précisé que cet amendement visait essentiellement les dommages nés lors de transports de véhicules automobiles.

Aux articles 3, 4, 5 et 6, la commission a adopté des amendements rédactionnels.

**AFFAIRES ETRANGERES, DEFENSE  
ET FORCES ARMEES**

**Mercredi 8 octobre 1986 - Présidence de M. Jean Natali, président d'âge.**- La commission a, tout d'abord, procédé à l'élection du président par un scrutin secret, dont les résultats ont été :

- Nombre de bulletins : 51;
- Bulletins blancs : 13;
- Bulletin nul : 1;
- Suffrages exprimés : 37.

A obtenu :

**M. Jean Lecanuet : 37 voix.**

En conséquence, **M. Jean Lecanuet** a été proclamé élu.

Le **président** a rendu hommage à l'action, toute marquée de distinction et d'élégance, conduite par **M. Jacques Genton** à la présidence de la commission. Il a exprimé sa vive gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils venaient de lui manifester.

**Présidence de M. Jean Lecanuet, président.**- La commission a ensuite procédé à l'élection de ses **vice-présidents**. Ont été élus, par acclamation :

**MM. Yvon Bourges ;  
Pierre Matraja ;  
Michel d'Aillieres ;  
Emile Didier.**

Elle a, enfin, procédé à la **nomination** de ses **secrétaires** : en application de l'article 13, paragraphe 3, du règlement, **M. Jean Garcia** a été nommé.

Il a été procédé à un scrutin secret par bulletins plurinominaux pour la nomination des trois autres secrétaires. Les résultats ont été les suivants :

Suffrages exprimés : 51.

Ont obtenu :

**MM. Jacques Genton** : 44 voix ;

**Michel Alloncle** : 36 voix ;

**Guy Cabanel** : 32 voix ;

**Gérard Gaud** : 18 voix.

En conséquence, ont été nommés **MM. Jacques Genton, Michel Alloncle et Guy Cabanel**.

A la suite de ce scrutin, **M. Pierre Matraja** a manifesté son vif regret de constater l'absence de secrétaire du groupe socialiste au sein du bureau de la commission.

## AFFAIRES SOCIALES

**Mercredi 8 Octobre 1986 - Présidence de M. Louis Lazuech, président d'âge, puis de M. Jean-Pierre Fourcade, président** - Après avoir accueilli ses collègues, **M. Louis Lazuech** a rappelé que la commission devait désigner son **bureau** et il a invité les candidats à la **présidence** à se manifester.

**M. Jean Chérioux** a présenté la candidature de **M. Jean-Pierre Fourcade**. **M. André Méric** a regretté que le groupe socialiste n'ait pu conserver la présidence d'une commission permanente.

**M. Louis Lazuech** ayant appelé à ses côtés **MM Jean-Luc Melenchon** et **Gérard Roujas** afin de constituer le bureau d'âge, il a été procédé au scrutin pour l'élection du **président** de la commission :

- nombre de votants : 49;
- bulletins blancs : 13;
- suffrages exprimés : 36.

a obtenu :

**M. Jean-Pierre Fourcade** : 36.

En conséquence, **M. Louis Lazuech** a proclamé **M. Jean-Pierre Fourcade** président de la commission.

Après avoir remercié ses collègues, le président **Jean-Pierre Fourcade** a indiqué à **M. André Méric** que la position de la majorité sénatoriale sur l'attribution des présidences de commissions était inspirée par la volonté d'assurer le bon fonctionnement du Sénat dans une

période où certains sont tentés de pratiquer l'obstruction parlementaire.

Il a ensuite été procédé au scrutin pour l'élection de quatre **vice- présidents** :

- nombre de votants : 47;
- suffrages exprimés : 47.

ont obtenu :

- MM Louis Souvet : 47;
- Bernard Lemarié : 47;
- Henri Collard : 47;
- Charles Bonifay : 44.

En conséquence, **MM. Louis Souvet, Bernard Lemarié, Henri Collard et Charles Bonifay** ont été proclamés vice-présidents.

**M. André Méric** a ensuite présenté la candidature de **M. Michel Moreigne** au poste de **secrétaire** de la commission, afin de donner au groupe socialiste une juste représentation au bureau. Les candidatures de **MM. Hector Viron, Charles Descours, André Rabineau et José Balarello** ont également été enregistrées. Le scrutin a donné les résultats suivants :

- nombre de votants : 47;
- suffrages exprimés : 47.

ont obtenu :

- MM. André Rabineau : 45;
- Charles Descours : 43;

Hector Viron : 39;

José Balarello : 30;

Michel Moreigne : 23.

En conséquence, **MM. André Rabineau, Charles Descours, Hector Viron et José Balarello** ont été proclamés secrétaires de la commission.

## **FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION**

**Mercredi 8 octobre 1986 - Présidence de M. Geoffroy de Montalembert, président d'âge** - La commission a procédé, conformément à l'article 13 du Règlement, à la **nomination de son bureau.**

**M. Couve de Murville** a tout d'abord présenté la candidature de **M. Christian Poncelet.**

**M. Jean-Pierre Masseret** a indiqué que le groupe socialiste ne présentait pas de candidat à la présidence de la commission, mais a regretté que la majorité du Sénat rompe une tradition de tolérance et d'ouverture en n'offrant aucun poste de présidence de commission à la minorité.

**M. Christian Poncelet** a été élu **président** au premier tour de scrutin par 25 voix. (Nombre de votants : 37 ; suffrages exprimés : 25).

**Présidence de M. Christian Poncelet, président** - Le **président Christian Poncelet** a tout d'abord tenu à exprimer son émotion et à remercier tous les membres de la commission, et plus particulièrement son doyen d'âge, pour leur témoignage de sympathie. Il a rendu hommage à la compétence, la courtoisie et l'autorité de son prédécesseur **M. Edouard Bonnefous**, dont il souhaite s'inspirer pour assurer au sein de la commission l'esprit de dialogue qui y a toujours régné. Il a également manifesté le souhait que les travaux de la commission continuent d'être salués pour leurs qualités de rigueur, de sérieux et d'objectivité.

Il a enfin tenu à saluer les membres qui avaient quitté la commission et exprimé des vœux de cordiale bienvenue aux nouveaux commissaires.

La commission a ensuite procédé à l'élection du **rapporteur général. M. Maurice Blin**, dont la candidature a été présentée par **M. Jean Francou**, a été élu au premier tour de scrutin par 33 voix. (Nombre de votants : 40 ; suffrages exprimés : 33).

**M. Maurice Blin, rapporteur général**, a également rendu hommage à M. Edouard Bonnefous et exprimé sa satisfaction de travailler aux côtés du président Christian Poncelet. Il a évoqué à cet égard les perspectives de travail de la commission au moment où s'engage l'examen du projet de loi de finances pour 1987.

La commission a ensuite procédé à la désignation des **vice-présidents**.

**MM. Michel Durafour, Jean Cluzel, Jacques Descours Desacres et Tony Larue** ont été élus vice-présidents.

Sur proposition de **M. Christian Poncelet, président**, la commission a également désigné **M. Geoffroy de Montalembert, vice-président d'honneur** de la commission.

La commission a complété son bureau par l'élection des **secrétaires**. Ont été désignés à l'unanimité **MM. Emmanuel Hamel, Modeste Legouez, Louis Perrein et Robert Vizet**.

**Jeudi 9 octobre 1986 - Présidence de M. Christian Poncelet, président** - La commission a procédé à l'audition de **M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation**, et de **M. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget**, sur le **projet de loi de finances pour 1987**.

En préambule, le **président Christian Poncelet** a fait remarquer que dès le lendemain de sa constitution, la commission avait décidé d'entendre le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, pour engager sans délai son examen du budget 1987. Puis, **M. Christian Poncelet** s'est félicité que le premier budget du Gouvernement soit marqué par une baisse simultanée des dépenses publiques -à l'exception de l'effort de défense- de l'impôt et du déficit budgétaire. Il a fait part de son interrogation sur l'allègement de la taxe professionnelle et ses conséquences sur les finances locales.

**M. Edouard Ballardur** a tout d'abord rappelé que le collectif budgétaire avait annoncé la voie dans laquelle le Gouvernement s'engageait et il a fourni les premiers résultats déjà enregistrés.

La croissance des investissements reste un objectif principal et de premiers résultats encourageants ont été enregistrés. De même, en matière de dette extérieure de l'Etat, les premiers remboursements ont permis de réduire la dette extérieure de 43 à 23 milliards de francs. En 1986, les créations d'emplois ont été égales aux suppressions, le solde devrait être positif en 1987.

Le ministre d'Etat a jugé qu'avec la loi de finances pour 1987, l'action du Gouvernement entrait dans une seconde phase.

Pour la première fois depuis 29 ans, la croissance des dépenses est inférieure à l'inflation. L'effort d'économie est considérable. Les dépenses civiles croissent de 0,9 %, ce qui indique que seule une grande rigueur a permis de réduire le déficit.

S'agissant de la maîtrise des dépenses, **M. Edouard Ballardur** a souligné tout d'abord le poids du service de la dette : la dette interne de l'Etat a atteint 1 200 milliards. Le "budget de la dette" est désormais le troisième budget de l'Etat. Aussi dans un premier temps, à l'horizon 1989,

l'objectif du Gouvernement est d'atteindre l'équilibre budgétaire hors intérêt de la dette.

L'effort d'économie réalisé porte sur plus de 40 milliards. On a procédé à une révision des services votés jusqu'ici reconduits en volume chaque année. Pour ce faire, le Gouvernement s'est donc attelé à trois tâches : mieux gérer l'Etat, mieux gérer le secteur public, moins intervenir dans l'industrie.

Pour réduire le poids de l'Etat, il fallait adapter le nombre des fonctionnaires et alléger les structures administratives. Mais la réorganisation des services ne se fera pas aux dépens de l'efficacité. En effet, l'informatique devient un poste prioritaire.

Le secteur public sera mieux géré. Les subventions au secteur public sont contenues dans de strictes limites comme en témoignent les concours aux Charbonnages de France ou à la R.A.T.P.

Moins intervenir dans l'industrie signifie que l'Etat préférera des mesures générales aux mesures sectorielles.

Cet effort d'économie s'est accompagné d'un souci de transparence et d'honnêteté qui a conduit le Gouvernement à procéder à de nombreuses rebudgétisations. Ce sont plus de 13 milliards de francs qui réintègrent le budget.

L'affectation du produit de la privatisation répond au même souci de clarté puisqu'un compte d'affectation spéciale a été créé. A ce sujet, le ministre a fait observer que les bénéfices de la privatisation ne financent pas les dépenses courantes de l'Etat ou ne satisfont pas les appétits catégoriels : ils permettent d'accroître les actifs de l'Etat sous la forme de dotations en capital et de diminuer son passif c'est-à-dire la dette et le coût résiduel des nationalisations de 1982. Le dispositif est clair, les chiffres sont connus. L'évaluation de 30 milliards de francs est prudente.

Enfin, **M. Edouard Balladur** a insisté sur les quatre priorités du budget :

- le soutien à l'emploi est la première. Il reçoit 71 milliards de francs dont 49 iront aux régimes de pré-retraite.

- l'équipement des forces armées est la seconde priorité car notre capacité à nous défendre est essentielle. La loi de programmation de 1983 s'est révélée difficile à mettre en oeuvre et une nouvelle loi devra être soumise au Parlement lors de sa session de printemps. L'enveloppe militaire permet une indispensable mise à niveau après le retard accumulé depuis trois ans.

- La sécurité intérieure est une préoccupation que l'actualité rend plus sensible encore. L'effort consenti est plus que justifié.

- Le développement économique et social des DOM-TOM est la quatrième priorité, ce que rappelle l'importante augmentation des autorisations de programme.

**M. Edouard Balladur** s'est ensuite appliqué à montrer que la baisse des prélèvements obligatoires était nécessaire.

Il fallait réduire les impôts ce qui pour un Gouvernement est toujours une tâche difficile. Notre économie a pâti d'un niveau de prélèvements trop élevé. Par cette loi de finances, les impôts sont réduits de 27 milliards de francs.

Le Gouvernement a pris le parti d'alléger l'impôt des ménages (-16 milliards de francs) plus que celui des entreprises (-11 milliards de francs) et **M. Edouard Balladur** s'est expliqué sur ce dossier en précisant que l'allègement fiscal des entreprises n'était pas la seule mesure financière favorable aux entreprises.

Le Gouvernement n'a pas retenu un dispositif particulier en faveur de l'investissement parce que ce n'est

pas à l'Etat de dicter aux entreprises leur politique d'investissement. Les allègements fiscaux exceptionnels en faveur de l'investissement n'ont guère été efficaces dans le passé et ont comporté des effets pervers notamment pour le commerce extérieur.

Une aide permanente et générale est préférable mais son coût est très élevé et une telle mesure serait en définitive moins efficace qu'un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés.

Abordant le détail des mesures, M. le ministre d'Etat a indiqué que le dispositif fiscal pour 1987 répondait à plusieurs préoccupations. Il vise d'abord à alléger les charges des entreprises (réduction de l'impôt sur les bénéfices, allègement de la taxe professionnelle, allègement des taxes sur les combustibles, déduction des provisions pour congés payés). Ces mesures générales n'excluent pas des mesures particulières nécessaires aux cas spécifiques.

**M. Edouard Balladur** a souligné qu'en matière de succession, le Gouvernement désirait favoriser les donations. La fiscalité agricole sera réformée en vue d'être simplifiée.

La réduction des impôts des ménages concerne tous les ménages. Cette évolution était indispensable pour rétablir une certaine parité avec les autres pays développés. L'extension aux couples mariés du mécanisme de la décote constitue à cet égard l'innovation majeure du projet de loi de finances.

**M. Edouard Balladur** a ajouté que la politique en faveur de l'accès au logement des jeunes ménages passait aussi par des mesures d'allègement fiscal.

Enfin, **M. Edouard Balladur** a rappelé le désir qui animait le Gouvernement de rendre meilleures les relations entre l'administration fiscale et les administrés.

En conclusion, **M. Edouard Balladur** n'a pas caché que le présent budget de loi de finances allait contraindre

le Gouvernement et l'administration à une gestion extrêmement rigoureuse. Il a émis le souhait que tous fassent preuve de la même rigueur. Le Gouvernement a dû prendre des mesures d'urgence en matière de sécurité sociale qui limitent pour l'instant sa politique d'allègement des prélèvements obligatoires.

**M. Edouard Balladur** a terminé son propos en invitant les collectivités locales à soutenir l'Etat dans son effort et à faire preuve de la solidarité nécessaire au bon succès de son projet.

A l'issue de l'intervention de M. le ministre d'Etat, **M. René Ballayer** s'est réjoui des mesures générales contenues dans le projet de budget mais s'est inquiété du sort des collectivités locales et demandé s'il était possible d'accorder une enveloppe plus substantielle à la Caisse des dépôts au titre des conversions des prêts anciens.

En réponse à M. Michel Durafour, **M. Edouard Balladur** a précisé que les produits de la privatisation ne seraient affectés qu'au remboursement de la dette intérieure.

**M. Michel Durafour** a ensuite interrogé le ministre sur la possibilité d'organiser un débat sur l'établissement d'un impôt unique sur le capital et a indiqué qu'en matière de contentieux fiscal, le renversement de la charge de la preuve ne lui semblait pas complet.

**M. Jean-Pierre Masseret** s'est étonné que les prévisions de croissance varient de 2 à 2,8 % selon les instituts économiques. Il a ensuite demandé au ministre si le Gouvernement avait l'intention de libérer le prix des biens et services et quelle était sa position devant la montée du Deutsch Mark. Il a enfin émis des réserves sur les réformes des procédures fiscales qui risque de nuire à l'efficacité des contrôles.

**M. Robert Vizet** a tenu à faire observer que la réduction des prélèvements ne bénéficiait pas à tous et a soulevé le problème de la fiscalité locale en doutant que le

Gouvernement puisse toujours compenser les allègements de la taxe professionnelle.

**M. Maurice Couve de Murville** s'est inquiété des avantages exacts qu'il y avait eu à rembourser la dette extérieure avec les capitaux rentrés en France à la suite de la dernière dévaluation. Il s'est de plus déclaré tout à fait défavorable aux aides fiscales à l'investissement et a demandé qu'on lui préfère la baisse réelle et substantielle des taux d'intérêt. Il a indiqué à cette occasion qu'il serait souhaitable que les banques, quel que soit leur statut juridique, soient plus attentives au contrôle de leurs frais généraux.

**M. Jacques Descours Desacres** s'est déclaré surpris qu'on rappelle aux collectivités locales les devoirs qui leur incombent. Il a émis la crainte que l'Etat par sa politique les poussent à augmenter le taux de leurs impôts.

**M. Emmanuel Hamel** a interrogé le ministre sur l'évolution future du partage de la charge fiscale entre les entreprises et les ménages.

**M. Josy Moinet** a décelé dans le projet du Gouvernement une contradiction entre la rigueur budgétaire et les appels répétés aux entreprises, puis a interrogé le ministre sur l'importance des crédits de recherche et enfin s'est inquiété sur les zones de franchises fiscales qui viennent d'être créées.

**M. Maurice Blin, rapporteur général**, a déploré le retard que l'économie française avait pris en matière d'investissement et s'est avoué perplexe devant le mauvais équilibre qui existe toujours entre pression fiscale d'Etat et pression fiscale locale. Le rapporteur général s'est ensuite intéressé à la somme exacte dégagée par la réduction du train de vie de l'Etat.

Répondant ensuite aux différents intervenants, **M. Edouard Balladur** a abordé les points suivants :

- la baisse des taux d'intérêt est nécessaire ; elle a déjà été engagée avec pour résultat une baisse moyenne de 15 %. Aller plus loin semble difficile dans la mesure où la

France se situe dans la fourchette internationale en termes réels.

- la discussion parlementaire permettra d'évoquer les autres mesures possibles en faveur de l'investissement.

- les collectivités locales font assurément leur devoir mais les prélèvements locaux se sont accrus. On ne peut pas tout attendre de l'Etat et l'effort de rigueur doit s'appliquer à tous les échelons de l'administration de la France.

- le taux des prêts aux collectivités locales pose certes problème mais il faut tenir compte également de la situation des établissements prêteurs.

- un débat sur l'impôt unique sur le patrimoine ne semble pas prioritaire.

- la réforme des procédures de l'administration fiscale a été bien acceptée dans les services et n'entravera pas l'efficacité de cette administration.

- les prix ont été libérés aux trois quarts sans que l'inflation soit relancée. Un grand tiers des prix des services a été libéré. Cette politique sera poursuivie.

- la liberté des changes telle qu'elle existe est aujourd'hui très large, mais la situation monétaire internationale du moment a conduit à observer un temps de réflexion.

- quant à la dette extérieure, son remboursement partiel grâce à l'afflux de capitaux venus de l'étranger a permis des économies en terme d'intérêts.

**M. Alain Juppé**, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget a également répondu aux intervenants. Il a notamment déclaré :

- que l'allègement de la taxe professionnelle serait intégralement compensé.

- que le taux de croissance de 2,8 % était une prévision raisonnable, cohérente avec les prévisions des

organisations internationales et qu'elle reposait notamment sur une reprise des exportations.

- que, d'ores et déjà, la C.A.E.C.L. facilitait le rééchelonnement des dettes des collectivités locales mais qu'elle devait supporter le coût de ses propres emprunts.

- que la rebudgétisation s'élevait à 11 milliards de francs en crédits de paiement, ce qui compensait l'incidence de l'affectation du produit des privatisations que certains avaient présenté comme une débudgétisation.

- que les nouveaux pauvres étaient pris en compte dans le projet de loi de finances puisqu'une enveloppe de 200 millions de francs était prévue.

- que l'effort fiscal majeur de ce budget a été fait en faveur des familles les plus modestes qui bénéficieront d'un allègement net de leurs prélèvements totaux.

- que l'actionnariat populaire était un objectif du Gouvernement qui estime pouvoir doubler ou tripler le nombre d'actionnaires en France et que le résultat de la vente des actions d'Elf est un début encourageant.

- que les crédits de recherche totaux, y compris la recherche militaire, augmentaient, que certes les crédits civils connaissaient une légère diminution mais qu'il y avait place dans ce secteur à une meilleure productivité.

- que les allègements fiscaux en faveur des entreprises atteindraient - toutes mesures confondues - 25 milliards de francs.

S'agissant de la caisse de retraite des agents des collectivités locales, **M. Alain Juppé** a considéré que le problème était très difficile et que des mesures étaient envisagées pour étaler le rattrapage qui s'impose.

**LOIS CONSTITUTIONNELLES, LEGISLATION,  
SUFFRAGE UNIVERSEL, REGLEMENT  
ET ADMINISTRATION GENERALE**

**Mercredi 8 octobre 1986. - Présidence de M. Charles de Cuttoli, président d'âge.** - La commission a procédé, conformément à l'article 13 du règlement, à l'élection de son bureau. Pour la présidence de la commission, étaient candidats : M. Jacques Larché sur proposition de M. Etienne Dailly et M. Charles Lederman sur proposition de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt**, au nom du groupe socialiste, a déclaré que les membres de ce groupe voteraient blanc en signe de protestation contre la décision des présidents de groupe de ne pas confier la présidence d'une commission à l'opposition sénatoriale. Il a insisté sur le fait que cette mesure n'était en aucune façon dirigée contre le président sortant.

Les résultats ont été les suivants :

Votants : 31;

Suffrages exprimés : 26;

Bulletins blancs : 5.

Ont obtenu :

**MM. Jacques Larché** : 24 voix;

**Charles Lederman** : 2 voix.

**Présidence de M. Jacques Larché, président.** - Après avoir remercié ses collègues de lui avoir renouvelé leur confiance, le président a rendu hommage à la mémoire de

M. Edgar Tailhades récemment décédé ainsi qu'aux membres sortants qui n'appartiennent plus au Sénat : MM. Pierre Ceccaldi-Pavard, François Collet, Jean Geoffroy et Mme Geneviève Le Bellegou Beguin. Il a ensuite fait procéder à l'élection des quatre vice-présidents.

Etaient candidats : MM. Félix Ciccolini, Charles de Cuttoli, Paul Girod, Charles Lederman et Louis Virapoullé. Les résultats ont été les suivants :

Votants : 36;

Suffrages exprimés : 36.

Ont obtenu :

**MM. Félix Ciccolini** : 33 voix;

**Charles de Cuttoli** : 34 voix;

**Paul Girod** : 34 voix;

**Charles Lederman** : 2 voix;

**Louis Virapoullé** : 34 voix.

En conséquence, **MM. Félix Ciccolini, Charles de Cuttoli, Paul Girod et Louis Virapoullé** ont été proclamés vice-présidents.

La commission a enfin procédé à l'élection de ses quatre secrétaires. En application de l'article 13, § 3 du règlement, **M. Charles Lederman** a été nommé comme secrétaire. Il a été procédé ensuite à un scrutin pour la nomination des trois autres secrétaires.

Etaient candidats : MM. Germain Authié, Jean-Marie Girault, René-Georges Laurin et Pierre Salvi. Les résultats ont été les suivants :

Votants : 31;

Suffrages exprimés : 31.

Ont obtenu :

**MM. Germain Authié** : 24 voix;  
**Jean-Marie Girault** : 14 voix;  
**René-Georges Laurin** : 27 voix;  
**Pierre Salvi** : 28 voix.

En conséquence, ont été proclamés **secrétaires** :  
**MM. Germain Authié, René-Georges Laurin, Charles Lederman et Pierre Salvi.**

Puis la commission a **désigné les rapporteurs** suivants :

- **M. Alphonse Arzel** pour le **projet de loi n° 476** (1985-1986), adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à favoriser l'**investissement locatif et l'accèsion à la propriété de logements sociaux** (en remplacement de M. Pierre Brantus);

- **M. Jacques Thyraud** pour le **projet de loi n° 530** (1985-1986) portant modification de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'**obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques** ;

- **M. Guy Malé** pour la **proposition de loi n° 489 rectifié** (1984-1985) de M. René Ballayer et plusieurs de ses collègues relative au **redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises agricoles** (en remplacement de M. Jean Arthuis) ;

- **M. René-Georges Laurin** pour la **proposition de loi n° 291** (1985-1986) de M. Pierre-Christian Taittinger relative à la composition des listes de candidats aux **élections sénatoriales et régionales** (en remplacement de M. François Collet) ;

- **M. Raymond Bouvier** pour la **proposition de loi n° 356** (1985-1986) de MM. Jacques Pelletier et Pierre Laffitte relative à la **création d'entreprise** (en remplacement de M. Pierre Ceccaldi-Pavard) ;

- **M. Christian de La Malène** pour la **proposition de loi n° 358** (1985- 1986) de MM. Pierre-Christian Taittinger et Dominique Pado tendant à permettre au maire de Paris de créer une **police municipale** (en remplacement de M. François Collet).

- **M. Daniel Hoeffel** pour la **proposition de loi n° 421** (1985-1986) de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues relative à la **fonction publique territoriale** modifiant la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et abrogeant les lois n° 84-53 du 26 janvier 1984 et n° 84-594 du 12 juillet 1984 modifiées ;

- **M. René-Georges Laurin** pour la **proposition de loi n° 461** (1985-1986) de M. Pierre-Christian Taittinger tendant à prévenir et à sanctionner les **fraudes électorales** (en remplacement de M. François Collet) ;

- **M. Charles Lederman** pour la **proposition de loi n° 466** (1985-1986) de M. Charles Lederman et plusieurs de ses collègues tendant à instituer l'**exécution provisoire de droit des décisions** rendues en première instance par les **conseils de prud'hommes** et la **proposition de loi n° 467** (1985-1986) de Mme Marie-Claude Beaudeau et plusieurs de ses collègues tendant à **attribuer aux communes les biens vacants et sans maître** ayant un **caractère d'immeuble** ;

- **Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis** pour la **proposition de loi n° 470** (1985-1986) de M. Charles Lederman et plusieurs de ses collègues tendant à instituer l'**égalité des parents d'enfants naturels et des parents divorcés en matière d'autorité parentale** et la **proposition de loi n° 477** (1985-1986) de Mme Marie-Claude Beaudeau et plusieurs de ses collègues tendant à

**la protection des femmes victimes de violences ou de sévices de la part de leur conjoint ;**

- **M. Jacques Thyraud** pour la **proposition de loi n° 487** (1985-1986) de M. Jean Cauchon tendant à modifier l'article 21-2° de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à **l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;**

- **M. Etienne Dailly** pour la **proposition de loi n° 492** (1985-1986) de M. Pierre-Christian Taittinger tendant à modifier la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la **publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion ;**

- **M. Marcel Rudloff** pour la **proposition de loi n° 532** (1985-1986) de M. Jean Francou et plusieurs de ses collègues tendant à rétablir la **peine de mort pour les auteurs d'actes de terrorisme ;**

- **M. Christian de La Malène** pour la **proposition de loi n° 2** (1986-1987) de M. Pierre-Christian Taittinger et plusieurs de ses collègues portant adaptation du **régime administratif et financier de la Ville de Paris.**